

LA «HARG²» : UN ACTE DE DESESPOIR OU TENTATIVE DE REALISATION DE SOI ?

Noureddine **KHALED** *

L'aventure de la « Harga » vers l'Europe, telle qu'elle est pratiquée par les jeunes algériens, parfois encore mineurs, dans des embarcations de fortune, sème la stupeur dans la société par l'ampleur qu'elle prend et surtout par les risques inconsidérés qu'elle comporte. Malgré des dizaines de morts par noyade et autant de disparus, ce phénomène ne cesse de s'amplifier au point de devenir une caractéristique identitaire de la jeunesse du sud de la Méditerranée (Maghrébins et sub-sahariens).

Croire que la Harga est un acte de désespoir est très réducteur d'un phénomène complexe. Nous pensons que c'est l'une des rares possibilités qui restent à certains jeunes pour construire leurs identités et tenter de se réaliser en tant qu'hommes. En ce sens, ce n'est pas un mouvement destructeur malgré les risques de mort qui le guettent mais une tentative extrême et ultime de réalisation de soi.

Cet article se base sur une étude que nous avons menée à la SARP (Association pour l'Aide, la Recherche et le Perfectionnement en Psychologie)¹ sur les mineurs candidats au départ. Dans cet exposé, nous tenterons de présenter quelques composantes psychosociales d'un modèle explicatif de ces comportements.

Nous utiliserons des éléments de la littérature ainsi que les résultats d'une enquête de terrain pour tenter une compréhension du phénomène de l'émigration clandestine des mineurs ainsi que l'identification des facteurs qui interviennent dans la production des parcours individuels de ces mineurs.

* Psychologue, Enseignant-chercheur - Université d'Alger II -CREAD, SARP –Alger.

¹ Khaled N., HAFDALLAH R., Oussaad A., Guenatri O., Lafer F. (2010): *Profils de mineurs migrants potentiels*. Rapport de recherche. SARP-JOUSSOUR-CISS. Alger.

1- DANS LA LITTÉRATURE: STATISTIQUES ET FACTEURS EXPLICATIFS

Selon le HCR, 73% des MIE («Mineurs Isolés Etrangers») avaient déposé une demande d'asile dans 28 pays industrialisés en 2003. Les pays les plus concernés étaient le Royaume-Uni ; l'Autriche, la Suisse, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Norvège. La France ne disposait pas, à cette époque, d'un système de comptabilité des MIE. Pourtant c'est le pays européen qui est le plus touché par ce phénomène. Environ 3100 MIE ont été admis à l'Aide Sociale à l'Enfance en 2003 selon le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales.

La question des statistiques en France pose un réel problème, du fait que les mineurs sont accueillis par différentes institutions tel que le service de l'aide social à l'enfance et les services de demande d'asile et les services de protection de l'enfant, ce qui rend l'identification de cette population assez difficile vue l'absence de coordination et de transparence concernant la base qui a servi à l'élaboration des statistiques. Afin d'avoir une meilleure connaissance sur la réalité de cette population une enquête a été réalisée en France avec un questionnaire.

Les principaux résultats (*Etiemble A., 2002*) indiquent qu'il y a une méconnaissance de cette population et une croissance importante des enfants mineurs entre 1999 et 2001. Quant aux pays d'origine, en 2001, l'Europe (surtout Europe de l'Est) est au premier rang (35%), ensuite vient le Maghreb (16%). Ce sont les marocains qui sont les plus nombreux parmi les maghrébins.

Il semble qu'il y a une différence entre les nationalités des mineurs isolés qui ont sollicités l'aide sociale à l'enfance et ceux qui ont demandé le statut de réfugiés. Les demandeurs d'asile sont de différents pays et continents: Asie (36.5%), Algérie (33%), Congo (RDC 12%), Europe (28.5%) et Amériques (2%). Ceux qui sollicitent l'aide sociale à l'enfance sont généralement des jeunes garçons, majoritairement âgés de 15-17 ans (40%). La catégorie (17-18 ans) avec un pourcentage de (34%) pose beaucoup de difficultés pour les professionnels en raison des problèmes de prise en charge qui sont réduites. Parmi ces problèmes: absence de formation, niveau scolaire limité. Cette étude propose cinq profils de mineurs:

Le mandaté: c'est celui pour lequel la famille investit le projet migratoire (elle l'aide financièrement) et attend que le jeune fasse une formation ou travaille pour gagner de l'argent et l'envoyer à la famille.

Les exilés: ce sont les jeunes qui viennent de pays où il ya les guerres et conflits politiques.

Les exploités: ce sont des mineurs qui sont exploités par des trafiquants et de ce fait ils sont dans la prostitution et la délinquance.

Les fugueurs: les mineurs qui quittent le domicile ou les institutions ou ils sont placés.

Les errants: les mineurs qui étaient dans la rue dans les pays d'origine et continuent leurs errance à l'étranger; ils sont sans projet de vie.

Baba N. (2006) mentionne les facteurs déclencheurs qui poussent les mineurs marocains vers les pays d'Europe. Parmi ces facteurs : l'âge, la situation familiale et personnelle sur le plan économique et sociale (familles qui souffrent d'une grande déstructuration sociale), les défaillances du système scolaire, et les facteurs « spatio-virtuels » concernant les mineurs dotés d'une grande mobilité géographique. Ces causes ne constituent pas les facteurs exhaustifs de déclenchement de l'acte d'émigrer mais des points clés autour desquels se greffent toutes les autres causes.

Dans un rapport de l'Institut National des droits de l'enfant de l'ONG «Terre des hommes» en 2003, nous retenons les réalités suivantes concernant les facteurs déclencheurs de la décision d'immigration, les moyens utilisés, ainsi que conditions de séjours.

- Les facteurs qui favorisent le départ des mineurs de leurs pays d'origine en particulier des pays africains sont: la situation politique, économique et sociale des pays de départ, les défaillances du tissu familial ainsi que les facteurs d'ordre psychologique tels que les peurs, les frustrations, le désespoir, le manque de perspectives professionnelles.
- Les moyens utilisés pour partir sont au nombre de trois : être enrôlé dans une organisation criminelle, obtenir un visa grâce à l'invitation d'un parent ou d'un ami et se faire passer pour l'enfant d'un diplomate se trouvant à l'étranger.

- Les conditions de séjour en Suisse qui sont soit la demande d'asile, soit la clandestinité avec toutes les conséquences liées à cette dernière situation: errance, délinquance, marginalisation.

La délinquance des mineurs non accompagnés a fait l'objet d'une attention particulière à cause de ses conséquences désastreuses sur la vie de l'enfant. La récupération par des organisations criminelles est assez fréquente pour les enfants en situation d'errance. Ainsi ils sont souvent enrôlés soit dans le trafic des stupéfiants soit dans le vol ou encore dans la prostitution.

2- LE CONTEXTE SOCIAL ALGERIEN: UNE CULTURE DE LA MIGRATION

L'idée que nous voulons développer est que le phénomène de la harg a apparu depuis quelques années s'insère dans un contexte général caractérisé par une tradition de l'émigration qui se généralise pour toucher toutes les couches de la population.

Un récent rapport sur les anciens dirigeants algériens (TSA 26/05/2010) dévoile qu'ils sont nombreux à vivre à l'étranger avec leurs familles. La plupart d'entre eux avaient déjà une partie de leurs familles à l'étranger pendant qu'ils étaient au pouvoir. D'anciens «moudjahid» transfèrent leurs biens à l'étranger. Beaucoup d'universitaires et de cadres inscrivent leurs enfants dans les universités étrangères pour y faire des études et s'y installer. Dans les couches plus modestes de la population algérienne, les jeunes notamment partent dès que l'occasion se présente.

Ce mouvement général d'émigration vers l'Occident s'explique en grande partie par la régression sociale et la violence que connaît l'Algérie depuis les années 1990, la détérioration de la qualité de la vie et la généralisation de la corruption qui causent une perte de confiance de l'ensemble de la population vis-à-vis du système politique et une perte de l'espoir que ça puisse s'améliorer.

A notre avis, le phénomène harraga s'inscrit naturellement dans ce contexte et touche une catégorie de la population qui n'a ni les moyens ni l'opportunité de partir dans des conditions plus confortables. Cela apparaît comme une nouvelle forme de contestation, de révolte et le symptôme criard d'un mal être général dans une société bloquée qui n'offre aucune perspective d'intégration sociale ni de réalisation de soi.

3- LA HARGA, UNE NOUVELLE FORME DE CONTESTATION ET DE REVOLTE DES JEUNES

La pratique de la hargha est un phénomène assez récent en Algérie. Il est apparu au début des années 2000. Il peut être considéré parmi les nouvelles formes de révolte et de contestation du système établi par certaines catégories de jeunes au même titre que les émeutes et plus récemment les tentatives d'immolation par le feu. Comme exemple, nous pouvons citer le quartier de Sidi Salem à Annaba qui est une localité où la hargha est devenue un passage obligé pour tous les jeunes habitants. En même temps, la contestation et la révolte y sont devenues récurrentes, presque une deuxième nature, en tout cas une sous-culture. Depuis des années, des incidents réguliers défilent dans les chroniques de la presse nationale. C'est ce que montrent les titres de quelques quotidiens nationaux que nous reprenons pour les besoins de l'illustration.

- *Le Jeune Indépendant* du 3 janvier 2006: «Bidonvilles de Sidi Salem : l'attente et le désespoir des démunis».
- *El Watan* : → 11 Septembre 2009 : « Un policier tue deux citoyens à Sidi Salem».
- 27 Mars 2010: «Sidi Salem (Annaba): 18 blessés, dont 5 policiers, et 9 émeutiers arrêtés».
- *Liberté*, 16/06/2010: «Sidi Salem: 50 immigrants clandestins interceptés ».
- *El Watan* : → 20 Juin, 2010 : « Annaba : Emeutes à Sidi Salem».

27 Février 2011 →: « Annaba : Le siège de l'APC d'El Bouni totalement saccagé

Les données que nous allons exposer ont été prises d'une enquête que nous avons menée à la SARP sur 165 cas dont l'âge varie entre 14 et 26 ans. Notre univers d'enquête donne 68,47% de mineurs (moins de 19 ans) et 31,5% de jeunes adultes qui ont tenté l'émigration alors qu'ils étaient mineurs. Tous ont répondu à un entretien semi-directif et certains d'entre eux nous ont raconté l'aventure qu'ils ont tentée pour traverser la méditerranée.

3.1- Un phénomène presque exclusivement masculin

Bien que quelques filles mineures se déclarent comme potentiellement partantes pour l'aventure de l'émigration illégale, le

phénomène reste essentiellement masculin en raison, semble-t-il, du degré nettement plus important de permissivité dont bénéficie le garçon dans la famille algérienne. Contrairement au garçon, la fille reste sous le contrôle étroit de la famille quelle que soit la catégorie sociale à laquelle elle appartient. Alors que le garçon a une vie tournée vers l'extérieur, la fille possède une place dans l'espace intérieur habité, indépendamment des conditions d'habitat. En outre, la fille reste porteuse de la morale familiale. Si elle part à l'aventure, elle risque de déshonorer toute la famille. Ces raisons font que même quand le désir de partir est intense, la fille ne partira que dans des conditions relativement sécurisantes pour elle et pour sa famille.

Parmi les quelques filles que nous avons pu contacter, voici un résumé de l'histoire d'une des trois filles mineures migrantes potentielles que nous avons rencontrées.

Nadia est prête à partir, malgré le refus de son père. Mais elle ne partira pas à l'aventure. Elle partira pour rejoindre sa famille là-bas.

Un mal être de départ, la sensation de ne pas être libre, de tourner en rond, un désir d'évoluer, de mieux vivre, des conditions d'accueil qu'on imagine favorables sont les ingrédients qui font que l'idée de partir s'impose de plus en plus.

Le cas de Nadia, 17 ans

Nadia, âgée de 18ans, est issue d'une famille dont les parents sont fonctionnaires. Dans cette famille, elles sont deux sœurs dont l'aînée, 24 ans, est fiancée. Nadia habite dans un appartement de 05 pièces avec ses parents. C'est une fille qui n'a pas de problèmes avec sa famille mais qui pense rejoindre sa grand-mère en France. Elle est déjà partie, à l'âge de 12 ans, chez sa grand-mère et depuis, elle n'arrête pas de penser à repartir. En plus, sa grand-mère et ses cousines de France l'encouragent à les rejoindre.

Nadia n'arrête pas d'idéaliser la vie en Europe et de dévaloriser celle qu'elle vit ici : *« Notre pays, dit-elle, n'a rien d'un pays qui se respecte. Tu n'as pas la liberté de parler, tu ne peux pas marcher dans la rue sans être insultée, ou embêtée, ... les agressions même pour un petit portable de rien du tout, ... les études sont nulles. Tu ne peux rien faire de ton temps libre, on te dit toujours que tu es une fille donc bonne seulement à marier. Moi, je ne me vois pas vivre en*

Algérie, je veux partir chez ma grand-mère ; elle a une retraite, une maison en France.

L'idée de rejoindre sa grand-mère et de faire comme sa cousine la motive au plus haut point. Elle dispose, à la fois, la sécurité et un modèle d'identification positive : «*il y a ma cousine qui vit chez le grand-mère et qui fait ses études à Paris et moi je veux faire comme elle*».

Le désir de partir constitue bien une tentative de réalisation de soi: «*Je sais que je suis capable de réussir mes études et franchement je veux être libre et vivre dans une société éduquée* ».

Ce désir est tellement fort que Nadia se sent capable de vaincre les réticences parentales: «*le seul problème que j'ai - c'est mon père. Je ne pense pas qu'il va me laisser partir mais je vais tout faire pour le convaincre sinon je partirai sans son consentement. Après tout, c'est ma vie il comprendra mais je compte sur ma grand-mère pour le convaincre* ».

3.2. Le phénomène concerne aussi bien l'Est que l'Ouest du pays

Le phénomène de l'émigration illégale (harga) a commencé à l'Ouest du pays depuis une dizaine d'années au moins et s'y est développé essentiellement en raison de la proximité des côtes espagnoles et des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla qu'on peut atteindre par le Maroc. Il s'est ensuite généralisé à travers l'ensemble des côtes algériennes, au Centre et en particulier à l'Est dans la région d'Annaba vers les îles italiennes.

Le cas de Kamel nous éclaire bien sur les différents facteurs qui soutiennent et expliquent l'acharnement des jeunes à vouloir partir pour un ailleurs incertain.

Kamel, 16ans, un récidiviste de l'Ouest algérien

Kamel, 16ans, est le plus jeune d'une famille nombreuse qu'il qualifie de «*famille à problèmes* ». Il dit de ses frères que ce sont «*des voyous, des trabendistes*» et de lui-même qu'il n'est pas un ange. Il affirme qu'il vit grâce aux larcins et vols qu'il commet régulièrement.

Il dit avoir essayé la harga quatre fois ; 02 fois par bateau et 2 fois par barque «*Boutti*».

Par deux fois, à une année d'intervalle, bénéficiant de la complicité d'un travailleur du port, il réussit à se faufiler dans un bateau. A chaque fois, il est découvert et expulsé du bateau.

- La 3ème fois, après une bagarre avec un de ses frères, il est parti avec des amis en barque « Boutti » sans rien payer. Ces amis là, il les a rencontrés à la plage. Ils se saoulaient et se droguaient. Ils lui ont demandé de se joindre à eux pour partir. Il les a suivis. En pleine mer, ils ont été interceptés par la marine.
- La 4ème fois, deux amis lui ont proposé de compléter un groupe de huit. Il leur manquait une personne pour partir. Il a accepté. Ses amis ont payé 70.000 DA chacun et pour lui c'était gratuit parce qu'il manquait une personne pour faire l'équilibre. Le Boutti (barque) ne peut pas démarrer avec 7 sept. En pleine mer, ils sont repérés par les autorités maritimes et font demi-tour de peur d'être appréhendés et mis en prison.

Le malaise social, la misère, la recherche d'identité, le rêve alimentent le désir de partir. Kamel arrive à imaginer la vie là-bas... Son rêve, c'est de se marier avec une étrangère, de faire ses papiers et de trouver du travail pour construire son avenir. Ce rêve est tenace même s'il dit que des amis sont revenus parce qu'ils n'arrivaient pas vivre en Espagne, parce qu'ils n'avaient pas d'argent, parce qu'ils mangeaient même dans des poubelles. Certains sont revenus au pays mais ils sont devenus dépressifs.

Il raconte le poids de l'environnement et exprime sa révolte : *«Quand je rentre chez moi et que je vois mes parents qui n'ont rien à manger alors je prends un couteau et je vais voler un téléphone portable pour acheter de quoi me nourrir»*. Il vit, dit-il, dans un quartier où il n'y a que des voleurs.

Il se cherche une identité qu'il a du mal à trouver : *«J'ai côtoyé les voleurs, la mafia, les assassins, les gens biens, les islamistes, mais je n'ai pas encore trouvé ma place... Si j'avais de l'argent je ne penserais pas à la Harga mais les pauvres doivent risquer leurs vies»*.

3.3- Le départ effectif commence à un âge précoce

Plus on avance en âge, plus la probabilité et la volonté de tenter la harga augmentent. Les 18-19 ans représentent près de 59% de cette population. Cependant, ce qui est nouveau, c'est que le phénomène commence à un âge très précoce : 10% ont entre 14 et 15 ans.

La désinsertion sociale précoce explique, à notre avis, ce passage à l'acte à un âge très jeune. Cette désinsertion reflète, en premier lieu la détresse familiale. Certaines familles n'arrivent plus à gérer leurs problèmes matériels quotidiens, ce qui les empêche d'être disponibles pour les tâches éducatives.

Par ailleurs, le principe de l'école obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans n'est plus appliqué pour les catégories les plus vulnérables de la population. En procédant à l'exclusion précoce de l'enfant, le système éducatif participe à sa désocialisation et à sa marginalisation.

3.4- La grande majorité est d'origine urbaine mais le phénomène semble se propager aux jeunes ruraux

Le phénomène de l'émigration est surtout un phénomène urbain (68,5%). Cependant il tend à se propager aux jeunes ruraux (29%).

La plupart des villes algériennes, à l'Est comme à l'Ouest, portent les marques de la migration interne de la campagne vers la périphérie des villes. Ce contexte est souvent marqué par la pauvreté, la violence, la délinquance, l'exclusion sociale et la marginalisation qui mènent beaucoup de jeunes à la rébellion ouverte ou larvée. L'émigration illégale est une des formes de cette rébellion.

3.5- Le niveau scolaire est globalement limité et très peu ont reçu une formation professionnelle

Près de 20% (19,4%) ont quitté l'école au primaire et 53% au moyen. Seuls (24,2%) ont un niveau secondaire et seulement 30% ont bénéficié d'une formation professionnelle.

Ainsi, pour la grande majorité de ces jeunes, le système éducatif a échoué dans sa mission de socialisation. Il ne leur a offert ni outils d'intégration sociale ni modèles de réussite. Ils n'ont pas d'autres choix que de s'installer dans la précarité du travail informel ; la majorité (64%) ont essayé d'y vivre mais sans aucune perspective d'avenir.

3.6- La majorité est consciente des risques encourus mais ceci ne change rien à leur détermination à partir

Seuls 23% des jeunes enquêtés déclarent ne pas être au courant des risques du voyage, tandis que la majorité sait très bien ce qu'elle risque. Près de 60% déclarent qu'ils sont informés et 9,1% ajoutent même avec défi que cela ne change rien à leur projet.

Il faut relever que plusieurs ont retenté l'aventure après un ou même plusieurs échecs. Dans notre travail de terrain, nous avons rencontré 17 cas qui ont fait au moins deux fois la tentative, parmi eux cinq l'ont faite trois fois. Parfois la récurrence a lieu après une première aventure au cours de laquelle le jeune a échappé de justesse à la noyade.

3.8- Le voyage se fait généralement en groupe

Le voyage se fait en compagnie d'un proche (ami ou parent) dans plus de 60% des cas et avec des personnes inconnues dans 16,4% des cas. Le voyage se fait seul dans seulement 23% des cas, notamment quand le jeune essaie de s'infiltrer dans un grand bateau ou un conteneur sans être vu. Les compagnons du mineur dans l'aventure peuvent être des adultes, mais souvent des mineurs.

On a trouvé plus de liens entre les compagnons d'un même voyage à l'Est, car les embarcations partant de la périphérie de Annaba réunissent parfois les jeunes du même quartier et parfois ceux des quartiers voisins. On y trouve ainsi des voisins, des cousins et parfois des membres de la famille comme le cas de trois garçons qui sont partis avec leurs frères et un cas qui est parti avec son père.

A l'Ouest (Oran), les cas qu'on a rencontrés ne sont pas tous de même quartier, alors ils avaient tendance à voyager entre inconnus, mais le lien ne semble pas très important car on a constaté à travers les histoires qu'à l'arrivée ces « voyageurs » se séparent et chacun prend sa vie en main tout seul, pour qu'il ne soit pas repéré par les autorités du pays d'accueil.

3.9- Le coût du voyage est variable en fonction de la proximité du jeune avec les passeurs

Le tiers des jeunes rencontrés (33.3%) a payé plus de 40.000 DA, 21% des cas ont payé moins de 10.000 DA, mais pour certains, « *les enfants de la mer* » ça peut être gratuit. Cette gratuité est assez courante quand le jeune est l'ami du passeur, son cousin, son voisin, ou simplement une connaissance du quartier. Parmi ceux qui paient le voyage, la somme demandée par le passeur a été réunie grâce à l'épargne personnelle de plusieurs mois de travail informel mais peut être aussi le produit des vols et larcins qu'ils commettent.

4- Les caractéristiques familiales

Dans la mesure où nous nous intéressons aux jeunes mineurs, sensés être sous la protection et l'autorité parentale, l'étude de la famille s'impose comme un axe privilégié qui pourrait expliquer en grande partie leurs comportements. Qui sont ces parents de haragas? Pourquoi leurs pouvoirs de socialisation n'opèrent plus sur leurs enfants? L'étude des profils des parents et de la dynamique familiale permet de nous donner des éléments de réponse.

Les mères sont majoritairement femmes au foyer (77%), les autres (8.5%) exercent des métiers divers (enseignantes, couturière, femme de ménage, etc.). Les pères exercent généralement des métiers précaires ou à faibles revenus : 19,4% retraités, 14% disposent des petits commerces informels, 19% sont des employés, 20% travaillent dans des métiers manuels.

Les familles nombreuses sont dominantes. Les familles de 6 personnes et plus représentent 63% des effectifs enquêtés. *Leur type d'habitat dominant est l'appartement.* Quant au nombre de pièces de l'habitat, on trouve que 66,7% possèdent soit un F2 ou un F3. Plus de 60% de la population d'étude vit dans des appartements et 20% dans des petites maisons traditionnelles. La vétusté du logement et son exigüité apparaissent comme des éléments dominants.

Le rang dans la fratrie n'est plus un critère déterminant. Dans les familles traditionnelles, c'était l'aîné des garçons qui tentait l'émigration souvent avec l'aide de la famille pour aider le père dans son rôle économique et le remplacer dans ce rôle quand il prend de l'âge. Ce schéma n'est plus en vigueur actuellement. La décision d'émigrer n'émane plus d'un projet familial. On a l'impression que les jeunes décident par eux-mêmes d'émigrer, en fonction de leurs situations sans tenir compte de leur rang dans la famille et sans chercher l'assentiment familial. Ainsi parmi les mineurs qui ont tenté la haraga, 18% seulement sont les aînés de leurs familles et plus de 62% ont tenu leurs parents à l'écart de leurs projets d'émigration.

Il existe souvent plusieurs migrants dans la famille. 42% déclarent avoir au moins un membre de la famille qui a émigré. Ces migrants constituent, dans l'imaginaire du jeune des modèles de réussite sociale et des exemples à suivre.

Des familles apparemment ordinaires mais beaucoup connaissent de sérieux problèmes internes. Parmi les jeunes qu'on a rencontrés, la

majorité vit dans une famille d'apparence complète (76,4% ont leurs deux parents). Un peu plus de 18% des cas sont orphelins d'un des parents ou issus de parents divorcés. Parmi les familles qui paraissent «ordinaires», beaucoup vivent avec de sérieux problèmes relationnels, des conflits ou de grandes difficultés : un père alcoolique, drogué ou violent, un frère délinquant, un parent atteint de maladie - ce qui fragilise beaucoup le jeune mineur.

Voici l'exposé de l'histoire de Omar, 15 ans, et de Farouk, 17 ans, issus de familles sérieusement perturbées.

Omar, 15 ans, issu d'une famille abandonnée par le père

Omar a 15 ans, il a un frère de 13 ans et une sœur de 18 ans, la mère souffre d'une dépression et de problèmes ophtalmologiques à cause desquels le père l'a abandonné ainsi que toute la famille. Omar raconte que la mère a essayé une fois de mettre le feu à la maison pour tuer son mari.

Ils vivent dans une baraque. Le garçon a quitté l'école à la troisième année primaire, il n'a pas fait de formation professionnelle, parfois il fait porteur à la plage (il porte les casiers de poissons des pêcheurs), et parfois vendeur de sachets au marché.

Omar exprime ses difficultés existentielles et son désespoir : *« je passe toutes mes journées à la plage, je n'ai pas de maison, je n'ai pas de père, pour moi je n'ai pas de famille, j'ai une mère folle, une sœur qui fume qui est, elle aussi, une fille de la rue, c'est un garçon pas une fille, elle a eu même un enfant qu'elle a laissé à l'hôpital, moi je me drogue, je fume, j'ai rien à perdre, pas d'avenir, ni maison, ni famille ».*

Son désespoir le pousse à prendre des risques inconsidérés. Une fois, il a tenté le tout pour le tout en se glissant dans une barque de harragas, à l'insu d'un groupe de 19 personnes qui allaient prendre le large. Quand ils l'ont repéré, ils l'ont jeté à la mer. Il a nagé, ensuite il a été repêché par un pêcheur qui l'a ramené à la plage.

A la suite de cette mésaventure, il est tombé malade de froid et même du chagrin: *«j'ai failli sortir de cette misère mais hélas je n'ai pas pu partir avec eux. Vous savez ? Ils sont arrivés en Italie, si on ne m'avait pas découvert moi aussi j'aurais eu cette chance ».*

Mais il promet de repartir cette année, il attend une autre occasion. Il dit que de toutes les façons, il n'a rien à perdre : *« parce que moi je n'ai rien, je suis mort ici ou en Italie ».*

Omar n'a rien à perdre, il se considère comme mort et doit tenter de partir pour essayer de revivre. Les risques ne lui font pas peur, le départ semble être la seule issue qui lui reste à la fois pour fuir sa réalité misérable et pour tenter de revoir la lumière.

Quand à Farouk, c'est un enfant maltraité par le père et rejeté très tôt de l'école. Marqué par les échecs et livré à lui-même, il développe des conduites à risque et tente de survivre en versant dans la délinquance. Lui aussi n'a rien à perdre en partant, même dans des conditions très dangereuses.

Farouk, 17 ans, issue d'une famille perturbée

Farouk, 17 ans est deuxième d'une famille de quatre enfants, deux garçons et deux filles. Son frère et ses deux sœurs sont écoliers. Lui seul a quitté l'école au niveau primaire et depuis, il a été renvoyé de la maison par son père à plusieurs reprises.

Son père est soudeur, ils vivent à cinq dans un appartement de deux pièces. Il ne parle pas de sa mère qui semble absente. A propos du père, il dit qu'il ne l'aide pas, au contraire, il n'arrête pas de le maltraiter et de l'humilier: *«Mon père, est un drogué, il boit de l'alcool, nous chasse de la maison. Il me frappe devant les enfants du quartier, il a toujours été comme ça, il me met dehors même quand je suis avec un short et sans pull»*.

Le comportement de Farouk est celui d'un marginal, voire d'un délinquant. Il vit de larcins et de vols. Il se drogue (*zatla*), dit-il, depuis l'âge de 12ans. Il a déjà fugué du domicile familial pendant une année au cours de laquelle il a vécu dehors, à Alger.

Il préfère aller à l'étranger: *«en France, même si je vole c'est l'Etat qui s'occupe de moi, ils me mettent dans un foyer pour mineurs et me donnent une formation. Ce n'est pas le cas ici. Mon père se fout de moi»*.

Farouk a fait trois tentatives de départ illégal :

La première fois, il dit qu'il n'a pas payé le voyage: *«les copains m'ont prit gratuitement»*. *On a démarré à 1h du matin, on a pris avec nous des bidons d'essence, à six heures la marine nous a rattrapés »*. Après plusieurs heures de détention, ils ont été relâchés et renvoyés chez eux.

La deuxième fois, il a payé 10.000 DA. Le passeur était une connaissance à lui. Il faisait mauvais temps. Après une nuit au large, ils ont fait demi-tour.

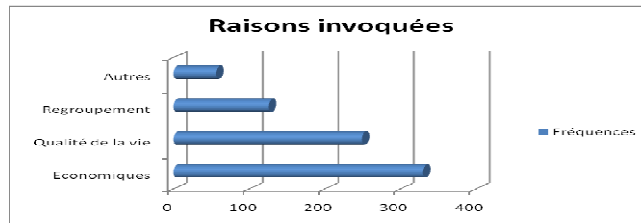
La troisième fois, il s'est caché dans la pointe de la barque au démarrage. Il a été vite découvert et jeté en pleine mer, heureusement pas très loin du rivage. Il est revenu à la nage. Quand aux autres occupants de la barque, il affirme qu'ils ont réussi à débarquer en Italie.

Causes de l'émigration illégale : Misère économique et mal être

A la lumière des analyses précédentes, nous pouvons affirmer que la conjonction de la misère économique et du mal être social est la principale cause de l'émigration illégale. Les tendances statistiques renforcent cette affirmation.

Parmi les principales causes de l'émigration illégale citées par les jeunes eux-mêmes. Les six premières sont très importantes en termes de fréquences: le manque de loisirs (77,6%), le chômage (76,4%), rejoindre les amis ou la famille (76,4%), le revenu familial insuffisant (73,3%), le manque de liberté (73,3%), le manque de perspective (50,3).

Graph n°1 : Trois causes essentielles d'émigration



(Source: Khaled et al., SARP 2010)

En regroupant toutes ces causes invoquées, on retrouve trois dimensions principales.

1. Une dimension économique qui englobe le désir de trouver un travail, d'améliorer ses conditions de vie et celles de sa famille et de s'ouvrir des perspectives de réalisations sociales.
2. Une dimension psychosociale reflétée par le besoin d'améliorer la qualité de sa vie en revendiquant plus de loisirs et plus de liberté.

3. Une dimension sociale qui s'exprime à travers le besoin de se regrouper avec des gens qu'on aime et qui ont réussi : rejoindre ses amis ou des membres de sa famille.

CONCLUSION

En conclusion, nous nous proposons de revenir sur les idées clé de notre réflexion autour du phénomène d'émigration illégale des mineurs appelé communément «harga».

La harga, malgré tous les risques qu'elle comporte, s'inscrit dans un phénomène global et quasi général d'émigration, vers l'Occident (surtout la France), des algériens de toutes les classes sociales. Sa particularité est qu'elle concerne une catégorie de la population, notamment les jeunes, qui souffrent de la misère à la fois économique et culturelle et de la mal vie. Elle constitue une réaction extrême d'une part au manque de perspectives dans le pays d'origine et d'autre part aux difficultés, voire à l'impossibilité d'obtenir des visas de voyage.

Chez les mineurs harragas, la spécificité se situe en grande partie dans leurs rapports à l'autorité d'abord parentale ensuite étatique qui n'a plus d'effets sur eux et contre laquelle ils réagissent. En ce sens, leurs comportements peuvent être compris comme une forme de contestation de l'autorité et une révolte contre un système qui les étouffe.

Le milieu familial est perturbé. Le père absent ou impuissant ne constitue plus un modèle d'identification pour ses fils. L'Etat est décrédibilisé, son autorité est contestée. Si les familles ne socialisent plus parce qu'elles n'ont ni solutions ni modèles de réussite à proposer à leurs enfants, l'école n'a plus non plus de modèles de réussite à proposer. L'exclusion scolaire précoce participe ainsi au processus de désocialisation et de marginalisation de ces jeunes.

Si le phénomène est surtout masculin, c'est que la fille trouve encore une place dans l'espace intérieur habité malgré son exigüité et reste ainsi sous le contrôle familial. En outre, elle porte l'honneur familial qui pourrait être entaché au cas où elle tenterait l'aventure d'un départ non conventionnel. De son côté, le garçon est livré, très tôt à l'espace extérieur dans lequel il doit se débrouiller, s'affirmer et trouver des modèles d'identification. Dans certains milieux, la harga est devenue une subculture, un rite de passage à l'âge adulte.

L'expression «*celui qui ne tente pas n'est pas un homme*» est très répandue chez les jeunes garçons de certaines localités pourvoyeuses d'émigrants illégaux.

Chez ces jeunes la perception et la mémoire semblent fonctionner de manière sélective. «*Nous sommes les enfants de la mer*» disent-ils comme pour minimiser les risques. En outre, ils scotomisent de leurs mémoires les cas malheureux de noyade, de mort et ne retiennent de l'aventure d'émigration que les cas de réussite qui leur permettent de vivre constamment avec ce rêve éphémère que de l'autre côté, la vie ne serait que meilleure, à l'opposé de la réalité actuelle.

Références Bibliographiques

Adri, 2002. *Les mineurs étrangers isolés : les réponses des professionnels sur Paris-Ile-de France*. Rapport transnational YOUCRI, agence pour le ADRI, novembre, pp.10-24.

Baba N., 2006. «Mineurs Marocains non accompagnés: quelle réalité pour le retour ? ». In *Migration de Retour au Maghreb* ». Université Hassan 2, Casablanca.

Elgersma S., 2007. *Les mineurs non accompagnés et séparés, demandeurs d'asile. Division des affaires politiques et sociales*.

Etiemble A., 2002. «*Mineurs isolés étrangers en France, données démographiques et trajectoires migratoires* ». Etude réalisée pour la direction de la population et des migrations.

Frieden J., 2002. *L'Afrique en Suisse, asile et migration : éléments d'analyse et de politique*. Berne.

Institut Nationale des droits de l'enfant. 2003. *La situation des mineurs non accompagnés en Suisse*. Tdh. Septembre.

Khaled N., Hhafdallah R., Oussaad A., Guenatri O., & Lafer F., 2010. *Profils de mineurs migrants potentiels*. Rapport de recherche. SARP-JOUSSOUR-CISS. Alger.

Migrinter Laboratoire, 2007. *La migration des mineurs non accompagnés en Europe*. Textes issus d'un ensemble de 12 communications présentées au colloque international de Poitiers, 10 et 11 Octobre.

Moser P., 2002. *les mineurs non accompagnés en suisse et en Europe. Aspects légaux et factuels*. Lausanne.

Rosenczweig J-P., 2000. Les enfants isolés arrivant en France, mise au point, in *J.DJ* n°195, mai.

Thibaudeau C., 2006. «Mineurs étrangers isolés : Expérience brutale de la séparation». *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n°64, pp 97-104.